

LA SOURCE D'EAU DE LA CHAPELLE DU LAC BLANC EN PÉRIL

Le 19 juillet dernier, sans aucune consultation ou avis préalable, la municipalité informait l'ARLB que les analyses de la qualité de l'eau de la source du Lac Blanc ne seraient plus effectuées. Ces tests étaient assumés par la municipalité depuis environ 7 ans, deux fois par mois.

Nous savons tous que quelques centaines de personnes des lacs Blanc, Émeraude et Carillon et d'autres lacs des environs s'approvisionnent à cette source et ce, depuis près d'une cinquantaine d'années. De plus, il semblerait que la municipalité aurait demandé au ministère de l'Environnement (qui est responsable de la qualité de l'eau) de faire des vérifications sur l'emplacement de cette source d'eau. Le ministère de l'Environnement a, quant à lui, transmis le dossier au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles qui aurait confirmé que la source se trouvait sur des terres de la Couronne. Puisque la municipalité ne veut plus assumer la responsabilité de la source et que celle-ci est sur une terre publique sans permis d'utilisation, **elle risque d'être tout simplement démantelée dans les prochains mois.**

La question sera entendue au conseil municipal de Saint-Ubalde **ce lundi (29 août) à 19h00** (Salle du Conseil / 427-C boul. Chabot).

Fréquence des collectes des ordures aux conteneurs du Lac Blanc

A cette même assemblée du conseil, il sera également question de l'augmentation de la fréquence de la collecte des ordures aux conteneurs du lac Blanc. Il y a plusieurs années que nous manifestons nos insatisfactions quant à la gestion de la collecte des vidanges et des matières recyclables, alors il est temps de réitérer nos attentes pour avoir des installations et des services adéquats répondant aux besoins réels et actuels des résidents et riverains des lacs de la municipalité de Saint-Ubalde.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE DE SAINT-UBALDE

Les riverains sont de plus en plus nombreux à assister régulièrement aux séances du Conseil de ville et les administrateurs de l'ARLB entendent maintenir leur présence à ces séances afin de continuer nos représentations pour défendre les intérêts des contribuables-riverains.

VENEZ APPUYER VOTRE ASSOCIATION DANS SES DÉMARCHES PAR VOTRE PRÉSENCE. NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE.

Le Conseil d'administration de l'ARLB